

## Ma méthode de travail

Par **LouisDD**, le **09/09/2016** à **16:12**

Bonjour à tous et à toutes.

Je fais ce petit post pour vous donner ma méthode de travail. Cette méthode fonctionne à titre personnel. **[EDIT]** Et pour fonctionner, elle fonctionne ! Licence validée à 13.5, me voilà (déjà) en Master 1. Il est grand temps, avec le recul de parfaire cette méthodologie, et de compléter certains points qui n'avaient jamais été mis à jour ! Toujours précédé d'un " **[EDIT]** ", voici [Ma méthode de travail 2.0](#) ...

Je divise cette méthode en 6 parties :

- [s]1)Assiduité en cours et prise de notes[/s]**
- [s]2)Travail du cours (après les cours)[/s]**
  - a)Lecture/correction/complément**
  - b)Création d'une fiche sur le cours**
- [s]3)Révision du cours[/s]**
- [s]4)Les TD [/s]**
  - a) Dissertation/commentaire**
  - b)Le cas pratique**
  - c)Le commentaire d'arrêt**
- [s]5)Mon opinion sur la prise de note par ordinateur[/s]**
- [s]6)Conseils en cas d'échec[/s]**
- [s]7)Aborder sereinement les examens[/s]**

### **[s]1)Assiduité en cours et prise de notes[/s]**

Il est nécessaire d'assister aux cours. Tout enseignant vous dira la même chose : venir en cours compte pour 50% du travail.

Venir en cours est une chose, encore faut-il l'écouter et le prendre en note le plus efficacement possible. Pour ma part je conseille de s'installer là où vous entendrez le prof et où les bavards seront le moins susceptibles de se trouver (bien souvent c'est dans les rangs les plus proches). De plus un groupe de travail (et non de bavardages) est très utile pour vous et pour ses membres : si l'un loupe une info (ou plusieurs), l'autre sera susceptible d'avoir pris en note cette info, et vice-versa. De plus en cas d'absence ce dernier qui est une personne de confiance (n'allez pas choisir le copain qui sèche ou qui bavarde) pourra vous fournir le cours à rattraper.

Je pense également que savoir prendre en note les cours est très important : écrivez un cours que vous comprendrez : vos abréviations, vos synonymes. En effet de temps à autres les profs

ont tendance à formuler leurs phrases de manière plus ou moins soutenue, en variant les mots de liaison et les structures des phrases. Écrivez le cours comme vous le comprenez ! Vous pourrez toujours comparer vos infos et compréhension du cours avec votre groupe de travail. Vous serez ainsi plus à l'aise pour apprendre et réviser si votre cours est compréhensible.

La qualité d'orthographe ainsi que la lisibilité de l'écriture jouent aussi un rôle important : plus simple à relire, plus agréable à lire, mais pour écrire vite et bien, il faut passer par une prise de note efficace. Je ne peux pas vraiment donner de méthode miracle pour la prise de note car chacun a ses abréviations, ses codes couleurs, etc.

**[EDIT]** Finalement j'ai au moins **UN miracle** à vous proposer : mesdames, messieurs, arrêtez d'écrire les articles qu'on vous cite !!!! D'une part vous allez galérer sur les matières un peu complexes, et en plus sur ordi vous n'avez aucune excuse, un petit coup de Légifrance Ctrl+C Ctrl+V et le tour est joué, et vous aurez plutôt cherché à comprendre le texte que d'avoir à tout prix voulu noter la lettre de la loi... Évidemment je vois déjà arriver dans mon rétroviseur les amoureux du papier : "*Oui mais Louis, t'es bien gentil, mais nous on peut pas...*" **BAM !!!!!** Je vous interromps en posant avec fracas un **Code d'1.5kg** devant vous et je vous dis : "Lisez, ceci est mon Légifrance".

Évidemment la mise en page de votre cours (sur feuille comme sur PC) est elle aussi très importante.

## **[s]2)Travail du cours (après les cours)[/s]**

### **a)Lecture/correction/complément**

Laissez un peu de temps à votre esprit de se remettre du traumatisme qu'aura été votre cours. Personnellement je laisse environ une bonne heure entre mon cours et son travail (le temps de manger et de laisser un peu revenir la concentration). Si vous avez des cours entre, pas la peine de vous pressez. Rentrez tranquillement chez vous, mangez s'il le faut, mais mettez vous au travail le plus vite possible dès que le strict minimum vital est fait (manger, pose toilettes... Pas de télé, de SMS pendant une heure, pas d'ordi/tablette sauf pour parler du cours ou poster une question sur Juristudiant.).

Vous allez pouvoir commencez à travailler : on sort son cours, sa règle, ses stylos de toutes les couleurs et surtout le sacro-saint stylo rouge (ou un surligneur mais personnellement je trouve que l'encre baisse en lisibilité [réaction chimique], ça peut faire des coulures...et c'est agressif). **[EDIT]** Croyez le ou pas, j'ai changé... Comment ai-je pu bêtement à l'époque écrire que MOI, Louis, n'allait pas utiliser de surligneurs pour préserver ses jolis yeux de leur violente coloration ? Ahaha, mais les surligneurs sont toute ma vie depuis au moins la L2 ! J'en bouffe à tel point que j'ai souscrit des parts chez Stabilo ! (nb : je devrais y songer....vraiment) Grâce à un super code couleur, je retrouve du premier coup d'oeil les arrêts (en bleu) les textes applicables (en rose) les mécanismes et notions (en orange) et leurs conditions (en jaune) ainsi que les textes doctrinaux (en vert)... Enfin bref j'adore surligner, mais même conseil/critique que pour l'élaboration des fiches : ne pas TOUT

surligner (oui oui je sais c'est dur...)

Vous voilà dans une partie très importante du travail : lire son cours et souligner/surligner titres et mots clés, définitions, termes nouveaux... Bien entendu cette lecture ne doit pas être une course : il faut savoir se remettre en question et voir si telle ou telle date n'est pas fautive, si telle définition est bonne, voir si des contre-sens ne sont pas apparus et il faut alors compléter son cours. A noter que les compléments de cours peuvent venir au fur et à mesure des cours et n'hésitez pas à faire des liens entre différents cours.

**[EDIT]** Ahhhhh les liens entre les cours. En L1 je n'imaginai pas à quel point cela allait devenir vrai et surtout horriblement nécessaire... Pour tout vous dire j'ai actuellement un cours de Financement des entreprises qui fait appel tenez vous bien aux : droit commercial (L2) droit des sociétés (L3) droit des biens (L1) droit des obligations et Régime Général des Obligations (L2 et L3) droit des sûretés (L3), droit des contrats spéciaux (L3). Plus que de faire des liens, sachez qu'il faut surtout conserver vos connaissances pour aller vers des matières toujours plus complexes qui font appel à de nombreux prérequis.

Au moment de rédiger cet article je n'étais qu'en L1, et depuis j'ai passé sous silence toutes les évolutions concernant le travail personnel (que j'aborde un peu ici mais qu'on aura le plaisir de retrouver plus bas concernant les TDs). Pour compléter les cours, je passe désormais quasiment systématiquement par un voire plusieurs manuels pour les principaux mécanismes et notions, ainsi que par une recherche jurisprudentielle (effectuée la plupart du temps en même temps que ce qui suit) ainsi que par la lecture de quelques articles de revue sur le sujet. Il faut d'ailleurs noter que parfois au lieu de lire 2 manuels, 3 arrêts de la Ccass et 4 articles de revue pour comprendre un sujet, il faut savoir qu'il existe de très bons articles rédigés par des profs et autres chercheurs qui prennent en compte les divers points de vues etc et qu'alors en une seule lecture dudit article vous avez un condensé de tout ce qui complète utilement le cours...

Bref c'est pour ces multiples raisons qu'il faut travailler son cours la journée même voir dans les heures qui suivent : en effet nous nous souvenons encore du cours, des phrases où la prise de note a sauté un nombre énorme de mots, etc.

Je pense qu'il faut être capable en relisant son cours, d'essayer d'entendre la voix du prof (bien sûr, c'est imagé, il faut comprendre par là que le cours doit être compréhensible lorsque vous le lisez et non pas que lors de sa lecture vous fronciez les sourcils à vous en rider).

Bien souligner les titres, les mots clés, etc, va faciliter votre apprentissage du cours lors des révisions et permettre de réaliser des fiches plus vite.

## **b)Création d'une fiche sur le cours**

Il faut comprendre que la création de fiches doit suivre le travail du cours pour être efficace au maximum.

Les fiches de cours ne sont pas obligatoires, certains s'en sortent sans (enregistrement du cours par exemple pour ceux qui ont une mémoire auditive).

Il faut comprendre qu'une fiche de cours est personnelle, qu'il n'existe pas de modèle universel de la fiche de révision, et comme il est dit au paragraphe ci dessus, tout le monde n'en a pas besoin.

Petite histoire personnelle : je n'avais jamais fait de fiches avant cette rentrée en L1 en fac de droit. Mais j'ai tout de suite senti que cela ne sera pas vain d'en faire. Je vais vous expliquer en quoi.

Premièrement, une fiche vous servira pour remettre au propre votre cours (je reviendrai sur ce point un peu après) : plan, mots clé, infos essentielles, définitions et j'en passe (c'est aussi pourquoi il faut faire sa fiche après le travail du cours. Cela peut paraître long mais vous verrez que l'apprentissage en est plus efficace et la fiche plus rapide à faire.).

Revenons en au contenu de la fiche : une fiche doit être aérée, claire dans les informations contenues, précise et la plus **synthétique** possible !

J'insiste sur ce point car je suis vraiment irrité par les gens qui réécrivent TOUT leur cours sur une fiche. Par définition une fiche doit être "aérée, claire dans les informations contenues, précise et la plus **synthétique** possible !".

J'admets que chacun fasse ses fiches comme il le veut, mais réécrire le cours en entier, sur un format et souvent une écriture plus dense, plus petit... à quoi bon utiliser la bonne fiche Bristol quand on a des bonne vieilles feuilles à carreaux format A4 ? Pourquoi passer d'un cours sur feuilles/ordinateur de 15 pages à 30 pages de feuille Bristol illisible et densément écrite ? Pour moi ces fiches n'ont aucun lieu d'être car elles sont contre-productives. Une fois de plus ce n'est que mon avis.

Mes fiches contiennent essentiellement : le plan du cours, les mots clés, définitions et autres précédemment soulignés en rouge dans le cours (ce qui explique que souligner/surligner dans son cours lors de son travail permet ensuite un gain de temps.). Une fiche ne doit pas ou très peu contenir de phrases, car il est inutile de réécrire votre cours en entier (voir plus haut).

Une fois terminée, votre fiche doit vous permettre : de retenir le plan du cours, les notions importantes... Entraînez vous : si en lisant votre fiche (où le contenu est très mince mais regroupe l'essentiel) vous parvenez à retrouver plus ou moins l'ensemble de votre cours, les exemples cités, etc, c'est que votre fiche est bien construite et que votre cours est maîtrisé. Mais attention, il ne l'est pas encore à 100%, ce que nous aborderons dans la partie qui suit.

**[EDIT]** Plus les années avancent, plus on vous demandera : de maîtriser les différents mécanismes et leurs articulations, d'utiliser vos outils de juriste (les Codes, Légifrance et revues au moins pour les TDs) pour raisonner. Inutile donc sur certaines matières d'apprendre les conditions et autres exceptions contenues dans le Code (si bien sûr il est autorisé à l'examen). Mes fiches désormais comprennent surtout des arrêts de jurisprudence pour toujours argumenter de la façon qui se rapproche le plus des faits d'espèce. Pour certaines matières je n'en fais même plus, ma prise de note étant déjà très synthétique et

suffisante vu les modalités d'examen.

### [s]3) Révision du cours[/s]

Après avoir assisté au cours, l'avoir pris en note, puis avoir effectué le travail du cours et la création (ou non) d'une fiche, votre maîtrise du cours reste imparfaite, mais s'appuie désormais sur une base solide. Il faut alors envisager de le réviser.

Réviser son cours, c'est tout d'abord le relire, se le remettre en tête. Puis il faut parfaire son apprentissage : lecture plus assidue des définitions, apprentissage des grandes dates, articles, décrets, etc.

Une fois le cours bien en tête, vous pouvez tester vos connaissances en essayant le test proposé dans la partie fiche [2) b) 8e paragraphe].

Il existe d'innombrables méthodes de révision. Autre méthode que je vous propose, celle de faire réviser quelqu'un d'autre, ou de réviser en groupe.

En effet lorsque vous faites réviser quelqu'un en l'interrogeant, vous aussi vous révisez, et ses réponses peuvent même faire apparaître chez l'un ou l'autre une erreur, qui pourra alors être corrigée. Les réponses peuvent aussi vous apporter des compléments, si les exemples sont plus nombreux chez votre partenaire de travail ! Et pour couronner le tout c'est ludique !

Attention néanmoins de bien sélectionner vos partenaires de travail, le lieu des révisions (en effet il existe des environnements plus propices aux révisions, de préférence un lieu sans télé, sans bruit, sans autre personne que les bosseurs, de préférence les téléphones mis à part, etc.) et le moment (la veille des examens est plutôt déconseillée...), la durée entrant aussi en compte (vous pouvez lire beaucoup d'études sur le meilleur ratio durée de travail/pause, 45 min/15min ou 15min/15min, le tout sur une heure bien entendu, ou plus si le courage et l'envie sont là ! ) ainsi que la régularité !

N'oubliez pas de faire des pauses, de bien vous hydrater et de manger sainement, à ce qu'il paraît, ça aide ! (Je rajoute qu'il faut aussi s'oxygéner, mais étant un très grand sportif [balivernes!!][smile25]) je ne peux pas vous parler de son effet !)

J'ajoute un lien pour une autre méthode d'apprentissage

<http://reussir-son-droit.fr/7-conseils-pour-mieux-memoriser-cours/#more-66>

#### **Parlons temps :**

Statistiquement pour 2h de cours je travaille plus ou moins 1h, sans compter les révisions futures, soit un rapport de 1/2 (ratio heures de travail/heures de cours)

**[EDIT]** Il était à prévoir que ce ratio allait changer. Sur les matières à TD, comme dit plus haut en ce qui concerne les compléments de cours, c'est plutôt une heure de cours pour 1 heure de travail.

Pour clore cette partie, j'ajouterais qu'il est nécessaire de connaître son cours pour comprendre le cours d'après. Sans quoi vous serez perdu et votre charge de travail

augmentera bêtement !

**[EDIT]** Plus dur encore, parfois il vous faudra connaître un cours complet vu plus tôt dans l'année ou dans la licence pour comprendre un cours. Mais en L1, vous avez encore le temps... Profitez donc, ça arrive plus vite qu'on ne le pense.

#### [s]4)Les TD [/s]

Après deux semaines de cours, les TD commencent ![smile36] Et attention, on nous l'annonce dès la première phrase : un TD se prépare en 4 heures. **[EDIT]** 6 à 8 heures en M1... ça pique un peu.

Voici une méthode pour les travailler, donnée par notre chargée de TD.

##### Étape 1 :

- chercher des infos sur tous les noms propres
- Infos sur les noms commun, avec notamment un dictionnaire juridique.
- Contexte historique de chaque document
- Grandes théories à l'époque et/ou dans le(s) document(s)

Étape 2 : Se poser un maximum de questions par rapport au(x) texte(s)

Étape 3 : Commencer à répondre aux questions de la fiche de TD, et faire le commentaire/la dissertation/le cas pratique

#### **a) Dissertation/commentaire de texte**

##### **INTRODUCTION**

- Amorce
- Délimitation du sujet (temps et espace)
- Contexte historique
- nature du document+présentation de(s) auteur(s)
- Définition des termes du sujet
- Intérêt du sujet (pourquoi ce sujet, qu'a-t-il d'intéressant?)
- Problématique
- Annonce du plan

##### **DÉVELOPPEMENT**

I Titre

Chapeau

A)Titre

B)Titre

Transition

II Titre

Chapeau

A)Titre

B)Titre

## b)Le cas pratique

### Méthodologie du cas pratique

**[EDIT]** Il arrive qu'en L1 l'on veuille se rattacher à nos connaissances plus qu'à ce Code civil, si lourd dans nos sacs, si incompréhensible alors qu'il dit des choses si évidentes... Attention, je le remarque de plus en plus, mais utiliser efficacement ce précieux outil, ce livre saint du juriste, c'est se donner toutes les chances de réussir un bon syllogisme juridique. D'abord je montre que je sais trouver la source légale de ce que je veux démontrer (cite/majeure), je l'explique grâce à mes connaissances/ en banalisant le texte (explique/mineure) et enfin je regarde si ça colle à mon cas d'espèce (applique/conclusion). Sans s'appuyer sur le code on a tendance soit à oublier des conditions, soit à oublier des exceptions, sans compter les exceptions à l'exception... Bref... Méthodologie et rigueur dans le raisonnement !

## c) Le commentaire d'arrêt

### Méthodologie du commentaire d'arrêt

**[EDIT]** Un conseil de vieux pour le commentaire d'arrêt : **faut en bouffer... encore et encore** . Pour ma part c'est de lire l'AJDA en L2 et plein de revues en L3 qui m'a permis de me familiariser avec les arrêts, la méthode des juges etc... Très franchement j'ai largement passé le millier d'arrêts lus... Lire des commentaires d'auteurs aide également pas mal à trouver un style de rédaction ainsi qu'une bonne vision de comment commenter (faire des critiques, comparer avec les anciennes JP...). Résultat j'ai toujours eu la moyenne en commentaire d'arrêt (même toujours au moins 11/20)

## [s]5)Mon opinion sur la prise de note par ordinateur[/s]

Plusieurs solutions s'offrent aux étudiants quant à la prise des cours : ne pas écouter ni écrire quoi que ce soit pour ceux qui veulent redoubler (ou tripler...), la prise de notes manuelle (mon cas), la prise de notes par ordinateur ou encore le dictaphone (mais largement utilisé comme un complément et un gage d'avoir le cours en entier [quoique parfois ce sont des bavardages qui sont enregistrés en plus du prof...]).

Je conclus sur cette "partie débat" pour à la fois avoir vos avis et peut-être porter votre attention sur ce sujet (désolé pour la pose bancal de celui-ci, n'hésitez pas à me soumettre une meilleure formulation):

***Nous nous demandons si l'étudiant avec l'utilisation d'un ordinateur/tablette, et donc la frappe sur clavier physique/virtuel pour la prise de notes, a développé une "mémoire gestuelle" (qui serait alors une nouvelle forme de mémoire dans le sens ou elle serait l'égale de la mémoire visuelle, auditive...[au sens d'apprentissage])?***

Pour ma part je pense qu'il est encore trop tôt pour que nous ayons développé ce système de mémorisation. Je suppose que la mémoire utilisée est alors plus auditive ou visuelle que

gestuelle (pour moi lorsque l'on écrit manuellement on utilise la "**mémoire calligraphique**"). Or ce serait se priver soit même d'une mémoire qui joue à coup sûr un rôle majeur dans la mémorisation. A "l'appui" de cette thèse, une étude est actuellement en cours à la fac de médecine de Nancy (couplée avec New York), pour comparer les performances des étudiants entre un groupe avec des cours en amphi, un autre avec des cours par ordinateur (chez soi) et je ne sais plus quel autres groupes (navré je fais tout de tête ). Si quelqu'un retrouve l'article (journal [s]L'Echo des Vosges[/s] me semble, ou[s] Vosges Matin[/s]) Voici des articles qui en parlent :

<http://www.estrepublicain.fr/education/2016/08/30/ibook-ou-cours-en-amphi>

<https://lejournel.cnrs.fr/articles/le-numerique-nous-fait-il-perdre-la-memoire>

Qu'en pensez vous ?

## **6)Conseils en cas d'échec**

<http://www.juristudiant.com/forum/s1catastrophique-t29111.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/semestre-1-non-valide-t29108.html>

## **[s]7)Aborder sereinement les examens[/s]**

<https://www.juristudiant.com/forum/conseils-et-astuces-apprehender-en-toute-serenite-ses-examens-t31126.html>

Conclusion générale : Surtout ne lâchez rien, restez motivés et adaptez vos méthodes de travail à votre rythme et votre convenance. N'hésitez pas à commenter, à ajouter vos méthodes de travail, des compléments... Faites un petit post si une faute d'orthographe vous choque (la relecture étant prévue un peu plus tard). Et surtout, passez une très bonne année !

Bonne soirée.

**Par Isidore Beautrelet, le 09/09/2016 à 16:28**

Bonjour

Je n'aurais qu'un seul mot à dire "Bravo"

Vous n'avez pas perdu de temps pour trouver votre méthode de travail et adopter les bons réflexes.

[citation]Je pense qu'il faut être capable en relisant son cours, d'essayer d'entendre la voix du

prof [/citation]

C'est exactement ce que je faisais lorsque je relisais/révisais mes cours. Faut croire que les grands esprits se rencontrent [smile3]

[citation]pas d'ordi/tablette sauf pour parler du cours ou poster une question sur Juristudiant[/citation]

Merci pour la pub que vous nous faites[smile16]

Par contre, vous avez oublié de nous donner votre avis sur la prise de note par ordinateur et je suis vraiment curieux de le connaître.

Par **LouisDD**, le **09/09/2016 à 16:48**

Bonjour!!

Attendez je n'ai pas fini!!x)

Reste encore un bon paragraphe avec ouverture sur un débat qui me tient à coeur!!

Bonne fin d'après midi!;) )

Par **LouisDD**, le **09/09/2016 à 17:24**

Ce post est à présent complet (ou presque je reverrai pour ajouter modifier des détails)!

Bonne lecture et à bientôt!

Bonne soirée

Par **jeudi7**, le **09/09/2016 à 18:12**

Bonjour !

Merci pour cet article très complet et utile :)

J'ai trouvé ce lien s'agissant de l'étude menée par la faculté de médecine de Nancy :  
<http://www.estrepublicain.fr/education/2016/08/30/ibook-ou-cours-en-amphi>

Par **LouisDD**, le **09/09/2016 à 18:54**

Bonsoir

Un grand merci pour le lien c'est en gros l'article que je cherchais ! :)

Bonne soirée !

Par **philippelebel**, le **10/09/2016** à **07:47**

Bonjour,  
Super ton post. Avec une telle méthode de travail tu ne peux que réussir !

Merci

Par **LouisDD**, le **10/09/2016** à **11:34**

Bonjour !

Puis je ajouter un lien dans mon post ? (lien sur 7 conseil pour apprendre ses cours tiré de.  
<http://reussir-son-droit.fr>)

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/09/2016** à **13:50**

Bonjour

Je suis tout à fait d'accord au sujet de la "mémoire calligraphique" car j'arrive mieux à assimiler les documents que j'ai écrit à la main que ceux que j'ai tapé à l'ordinateur.  
Pour ma part, j'ai toujours pris mes notes à la main.

Je rejoins philippelebel avec cette méthode, vous ne pouvez que réussir. Vous adoptez un bon rythme de travail sans oublier de faire des pauses ce qui est également très important.

Par **LouisDD**, le **10/09/2016** à **13:58**

Bonjour !

Merci d'avoir lu et laissé vos impressions, j'hésite à développer ma thèse sur la "mémoire calligraphique" comparée à la "mémoire gestuelle", histoire d'être encore plus précis et de créer une réflexion plus intense, mais étant un forum juridique je ne suis pas sur que le sujet ai sa place ici (du moins au minimum un autre post sur une autre partie du forum ! )  
N'hésitez pas à demander si vraiment une explication est nécessaire quant à cette thèse ! :)

Bonne journée

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **18/09/2016 à 23:19**

Hello, sacré post, je vois que nous avons plus ou moins la même méthode de travail, à la différence que je fonctionne énormément avec mon mac ...

Je prends toutes mes notes à l'ordinateur en plus du dictaphone (au cas où je n'ai pas compris une tournure).

L'avantage de l'ordinateur (pour moi en tout cas) c'est que j'arrive à copier à la vitesse de diction des professeurs, et ce, sans même regarder mon clavier, gros avantage, car je peux regarder le professeur tout en écrivant sur mon pc.

Cela ne m'empêche pas de remettre au propre le soir, imprimer et me relire encore et encore sur le format papier que j'affectionne pour y porter des annotations si besoin.

Pour le reste, à défaut d'avoir un mac ou un pc suffisamment récent, les batteries peinent souvent à tenir la charge, j'ai donc toujours un paquet de feuilles au cas ou, mais je reste très attaché à mon pc qui me permet de prendre quasiment mot à mot le cours du prof, c'est assez important pour moi, car je ne veux pas avoir des embryons de phrases sur mon cours, ce qui pourrait être dommageable si le mot mis de coté était indissociable de la phrase, de même qu'à faire trop de raccourcis pour la prise de note, je crains de ne plus arriver à me déchiffrer le soir venu.

Le pc reste donc pour moi un atout de poids, tant que l'on est encore capable de s'en passer pour rédiger à la plume sur une feuille sans sourciller, dans le cas ou l'on a déjà une certaine difficulté à mettre sur le papier ... alors à ce moment la, mieux vaut sûrement considérer la prise de note comme des entraînements, car le jour des examens, ça ne sera pas sur un pc ou une tablette.

Pour ma méthode, je vais avoir tendance à relire chaque soir mes cours du lendemain pour me remettre dans le bain, je profite des pauses du midi pour avancer sur mes TD ou bien mettre en page un cours, mais je ne révise pas, en une heure je trouve difficile de quitter un cours pour en réviser un autre avant de n'attaquer par un énième encore différent, cela fait beaucoup en peu de temps.

Je laisse en général ma séance de sport faire office de retour au calme, après quoi je vais mettre en forme mes cours de la journée si ce n'est pas fini, ceci fait je m'attaque à la révision à proprement parler, j'apprends le cours, pas par cœur, mais presque.

Dès que je suis capable de pouvoir réciter le cours dans ma tête de façon claire et concise en n'en lisant que les intitulés, alors je commence à fouiller pour en ressortir les termes les plus importants, les définitions et les moments à retenir (Date, parutions importantes, etc.)

Ceci fait, j'ai en général une bonne connaissance de mon cours et une connaissance des points clés de ce dernier.

Je ne fais pas de fiche cependant, en effet, comme le dirait un de mes professeurs, faire une fiche c'est synthétiser ce que l'on a déjà synthétisé lors de la prise de note, certains vont même jusqu'à faire des fiches de fiches, il trouve cela assez risqué, je le rejoins sur le fait que qui peut le plus peut le moins, je préfère donc garder le cours dans sa totalité et me baser sur

ce dernier pour apprendre avant de ne venir ensuite chercher les parties cruciales pour les cibler.

Chacun sa méthode, ce qui compte, c'est le résultat ;)

Bonne soirée.

Par **LouisDD**, le **19/09/2016** à **07:46**

Bonjour

Votre méthode est tout à fait intéressante !

Moi même je trouve et surtout en droit que chaque expressions chaque termes doivent être pris avec soin car ils ont vraiment un sens particulier !

Je trouve dommage que la plupart des gens qui prennent par ordi doivent regarder leur écran voir leur clavier, Donc on perd aussi la dimension gestuelle du cours ! Heureusement ce n'est pas votre cas !

Après je pense qu'il est quand même important d'écrire ne serais ce que pour les partiels et TD, surtout que de plus en plus les PC et Mac sont équipés comme les smartphone d'un correcteur prédicteur d'orthographe automatique... Donc après ne pas s'étonner si les personnes en question font beaucoup de faute d'orthographe à l'écrit manuscrit !

Bonne journée !

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/09/2016** à **10:49**

Bonjour

Ca fait plaisir de voir des L1 qui sont déjà dans le bain. Vous avez tous les deux une méthode qui devrait vous conduire en L2, et même plus loin si continuez comme ceci.

[citation]comme le dirait un de mes professeurs, faire une fiche c'est synthétiser ce que l'on a déjà synthétisé lors de la prise de note[/citation]

Ce ne serait pas un professeur de droit constitutionnel [smile3]

Par **LouisDD**, le **19/09/2016** à **16:25**

Bonjour !

Je vais ajouter la méthode pour les TD

Sinon je rejoins je ne sais plus quel post, qui explique qu'un cours magistral est énorme donc

des fiches peuvent permettent de s'y retrouver et surtout de n'avoir que l'essentiel pour réviser !

Bref bonne journée

Par **ManonR**, le **19/09/2016 à 18:44**

Pour ma part, question méthode, je suis un mixte entre LouisDD et Chris39100, je préfère l'ordinateur au papier pour une question de rapidité. De plus étant lectrice d'ebook et propriétaire d'une liseuse, j'ai l'habitude de lire sur un écran. Donc travailler mes cours sur un écran ne me pose aucun problème.

Après concernant l'assimilation des cours, j'utilise cette méthode:

1. Je relis mon cours 1 à 2 fois.
2. Je répète plusieurs fois à voix haute les notions importantes (définition, nouveau vocabulaire, théorie ou idée importante) pour bien les assimiler.
3. Je mets mon cours à part, et je le récite (pas par cœur, ça ne servirait à rien). Mais j'en dégage les grandes idées, en expliquant avec mes propres mots et en cherchant mes propres exemples afin de bien m'approprier le cours. Si besoin je m'aide des titres pour guider ma restitution de cours. Je tâche de trouver des liens logiques entre les parties avec des transitions etc.
4. Une fois la restitution faite, je relis une dernière fois mon cours pour voir quels points ai-je oublié.

Et en général, je fais ça en soirée, au calme dans ma chambre et je parle à voix haute. Pour moi, redire son cours à voix haute est l'un des meilleurs moyens pour s'en souvenir. Bon faut que ses proches soient habitués à nous entendre parler seul(e). xD  
Voilà concernant ma modeste méthode de travail.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/09/2016 à 20:36**

[citation]Ce ne serait pas un professeur de droit constitutionnel [/citation]

Mais si mais si [smile4][smile3]

Par **EvaB**, le **19/09/2016 à 20:44**

Bonjour, j'adopte exactement la même méthodo que Louis à la différence que je prend les cours sur ordi. Je trouve que c'est une méthodo simple et efficace!  
Je tiens tout de même à féliciter Louis car réussir à trouver sa méthode de travail en aussi peu de temps ce n'est pas donnée à tout le monde! Personnellement, j'ai réussi à trouver ma méthode de travail en janvier soit au début du semestre 2...  
Bravo Louis et continue comme ça! :D

Par **LouisDD**, le **19/09/2016** à **20:54**

Bonsoir

Quelle que soit la méthode l'important est que cette méthode soit la mieux adaptée pour vous !

Et après le tout, C'est de s'y mettre parce qu'on peut avoir la meilleure méthode de travail possible, Si elle n'est pas mise en pratique elle est inutile, Et il faut aussi savoir trouver un juste milieu entre travail détente afin de rester efficace !

Bref, merci à tous de laisser vos commentaires ou même vos méthodes de travail, C'est avec de tels post qu'on aide au mieux les pauvres âmes perdues en quête de méthode et de rigueur dans leur travail !

Merci à tous, bonne soirée !

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/09/2016** à **21:46**

Après il faut, je pense, spécifier que NOTRE MÉTHODE n'est pas forcément une méthode indiquée pour tout le monde, chacun ayant une mémoire privilégiée (Visuelle, auditive, calligraphique, etc..)

Je pense qu'il est utile de tester plusieurs méthodes, mais ne pas prendre pour valable une méthode qui marche pour l'un, elle pourrait ne pas marcher pour un autre et ce pourrait être une perte de temps voir même un piège vicieux.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **08:43**

Bonjour

Je confirme que chacun doit avoir choisir la méthode qui lui convient le mieux. Mais il faut la trouver le plus tôt possible. C'est pourquoi je trouve formidable de voir des L1 qui savent dès septembre comment ils vont s'organiser. Cela va vous faciliter la vie, vous serez déjà bien dans le bain, pendant que d'autres se demanderont toujours comment réviser leurs cours.

[citation] Bon faut que ses proches soient habitués à nous entendre parler seul(e)[/citation]  
Parler seul(e) n'est pas un problème. Par contre, si Thomas Hobbes, Jean Carbonnier ou Irnerius vous répondent, là il faudra vous inquiéter [smile3]

Par **Gorbs**, le **30/09/2016** à **11:40**

Chers amis j'admire votre organisation si tôt dans vos études!

Je me souviens, quand j'étais jeune et en licence, que ma seule méthode d'organisation du travail consistait à prendre mes cours à l'ordinateur (ou au besoin de sous-traité celle-ci à une personne de confiance), à les exploiter pour les TDs et à passer les 3 à 6 semaines avant les examens à révisé.

Inutile de préciser que j'ai pas eu des notes énormes mais que j'ai néanmoins réussi à décroché un M2 en droit européen...

Par **lorrainDE**, le **29/10/2016** à **19:22**

Moi je sais que tout dépend des matières (si je peux aider des L1 ou plus...)

J'ai pris mes cours de licence à la main & mine de rien c'est une bonne façon de mieux retenir le cours (je prend à l'ordi en ce moment et j'avoue que c'est vraiment différent)

Pour les matières à cas pratique du genre Responsabilité Civile, Dt du travail, Penal, .. J'ai refais et refais des cas pratique, entraînement sur la rapidité, les écrire sans abrégé le plus vite possible... Mine de rien ces épreuves nécessitent de l'entraînement la dessus. Et à mon sens, se bourrer le crâne sur le CM est pas forcément top... Evidemment il faut savoir son cours.. Mais s'adapter à l'épreuve est pas mal non plus. En effet la "base" & la trame ne changeront peu et donc être en mode automatique te fera gagner du temps précieux.

Tout ce qui est oraux => apprentissage du cours et ensuite tu peux par exemple prendre ton microphone sur ton portable et tu te donnes un sujet au hasard & tu récites seul. Ensuite tu t'écoutes et tu compares avec ton cours... voir ce qui te manque pour ensuite t'améliorer.

Commentaire d'arrêt c'est un peu plus la loterie j'avoue... Le travail est pas forcément aussi récompensé mais s'entraîner à en lire (les décortiquer) & connaître les histoires jurisprudentielles (pour la portée) c'est pas mal ça fait une bonne plus value.

Je sais pas si ça peut aider qqn mais si besoin vs pouvez me contacter car j'ai apprécié des conseils en étant en L1 & ça me ferait plaisir d'en donner à mon tour, pour n'importe quel sujet

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2016** à **08:49**

Bonjour

Je remercie lorraineDE pour avoir partagé sa méthode de travail.

Par **LouisDD**, le **14/11/2016** à **19:36**

Bonsoir

J'ai totalement oublié de rajouter la méthode pour le cas pratique, ainsi que le commentaire d'arrêt, j'essayerais donc de partager avec vous sous peu ces méthodes.

Je profite de ce passage pour supprimer les deux derniers messages qui n'avaient rien à voir avec ce sujet (une demande d'aide sur un cas pratique et la réponse d'Isidore)

Bonne soirée

Par **Byrdmon**, le **14/11/2016** à **23:35**

Bonjour,

Votre méthode et votre rigueur semblent remarquables LouisDD.

Je voulais savoir, avec cette "tonne" de travail que vous vous infligez, à quel moment faites-vous vos TD (dissert, etc) ? Hormis lors de vos pauses du midi.

Etant un adepte de la procrastination (si vous avez une méthode pour pallier celle-ci je vous serais reconnaissant toute ma vie

De plus, (dans le cas présent, je m'adresse aux juristudiants plus expérimentés) avez-vous une organisation type de travail ? Par exemple, le matin j'apprends plutôt mes cours, l'après-midi je fais des exos, ... Ou votre organisation se fait au feeling ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/11/2016** à **09:12**

Bonjour

Alors moi je relisais tous les soirs. Je consacrais mes week-end aux TD.

Pour les révisions, je faisais des programmes intensifs pendant les vacances, sachant que le fait de relire mes cours tous les soirs me facilitaient grandement les révisions.

Après, il n'y a pas de méthode miracle, c'est à vous de trouver celle qui vous convient le mieux.

Par **Lulu3886**, le **19/11/2016** à **23:10**

Merci beaucoup pour ce poste!  
Ca m'aide vraiment!

J'ai une petite question: j'ai vraiment du mal à faire des fiches efficaces". Je pense en avoir besoin et je trouve cela plus simple pour réviser, c'est pourquoi je n'abandonne pas l'idée d'en faire. Mais, à chaque fois je fini par réécrire (involontairement) presque tout mon cour sur une petite fiche ce qui, comme ça a été dit, est totalement inutile.

Je n'arrive pas vraiment à me "limiter" à l'essentiel car tout me semble essentiel!

Je ne sais pas quoi faire donc si quelqu'un à un tuyau je veux bien parce que je commence à être un peu perdue...

[smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/11/2016** à **08:36**

Bonjour

Vous pouvez demander à vos camarades qu'ils vous montre leurs fiches pour voir ce qu'ils y ont mis.

Après, le fichage des cours ne vous correspond peut-être pas. Personnellement, je n'ai jamais fait de fiche.

Par **Lulu3886**, le **20/11/2016** à **13:38**

D'accord je vais faire ça.  
Merci beaucoup pour votre réponse!

Par **LouisDD**, le **18/02/2017** à **11:33**

Salut

Bientôt l'ajout du cas pratique et du commentaire d'arrêt, ça traine depuis un moment...

N'hésitez pas à partager votre méthode de travail !

A plus

Par **azul**, le **10/07/2017** à **20:43**

Bonjour,

Je vais moi aussi ajouter ma pierre à l'édifice.

Ma méthode de travail est un peu un mélange de tout ce qui a été dit avant.

Premièrement pour moi tout se passe EN COURS. Je suis extrêmement attentive, j'essaie de comprendre absolument tout ce dont le professeur parle et d'en retenir l'essentiel. Cela me

permet si je n'ai pas compris une notion d'aller directement le (ou la) voir à la fin du cours.

Concernant la prise de note en cours, je suis partagée. J'ai testé les 2 méthodes la prise de note à l'ordinateur et celle à la main. En arrivant en droit j'avais décidé de prendre à la main les cours "historiques" (histoire du droit, etc.). La raison principale de ce choix est que depuis toujours j'adore agrémenter mes cours d'histoires de symboles, de frise chronologiques et de croquis en tout genre pendant le cours c'est assez ludique et cela m'aide à mieux comprendre. En terminal j'avais ainsi dessiné dans mon cours "la Chine et le monde" Mao sautant au dessus de la muraille de Chine pour illustrer la politique du Grand Bond en avant de 1958 (je suis peut être un peu folle mais malgré tout, cela m'a aidé à m'en souvenir encore aujourd'hui).

Bref, j'ai donc copié ces matières là à la main et les matières purement juridiques à l'ordinateur (le droit constitutionnel, droit de la famille, etc.). Et il s'est avéré que j'ai retenu beaucoup plus facilement les cours que j'avais copié à la main ! Ceux copiés à l'ordinateur me demandaient beaucoup plus de temps pour les apprendre.

J'ai tout de même, par facilité, continuer de prendre les cours avec mon Mac car cela est quand même plus facile pour noter tout ce que dit le prof sachant que certains parlent extrêmement vite.

De plus, en droit constitutionnel cela m'a permis de rajouter dans mon cours des compléments. Cependant j'hésite vraiment à tout copier à la main l'année prochaine.

Ensuite, une fois chez moi, je fais une petite pause rapide et j'essaie de relire tous les cours de la journée (ce qui n'est pas toujours possible quand on finit à 20h...) en surlignant, encadrant tout ce qui semble le plus important.

Personnellement je ne fais pas de fiche, cela n'a jamais été l'une de mes habitudes. J'ai vraiment l'impression de perdre mon temps puisque que lorsque je surlonge etc.. ma fiche est déjà faite en quelque sorte

Cependant, je fais parfois des schémas ce qui est vraiment utile pour étudier les matières traitant des différentes institutions (judiciaires, européennes..). Un exemple, mon cours concernant les différentes institutions judiciaires a été entièrement transformé en une dizaine de schémas explicatifs. Le simple fait de les avoir revu la veille de l'examen m'a permis de m'en sortir avec une excellente note et de pouvoir me concentrer exclusivement sur mon cours d'introduction au droit pour sauver les meubles[smile3].

Pour les TDs je n'ai pas trop de méthode, je les fait tout simplement (en général à la BU comme ça je suis proche de toute source d'information supplémentaire [smile16])

**Par Isidore Beautrelet, le 11/07/2017 à 08:28**

Bonjour

[citation] En terminal j'avais ainsi dessiné dans mon cours "la Chine et le monde" Mao sautant au dessus de la muraille de Chine pour illustrer la politique du Grand Bond en avant de 1958 (je suis peut être un peu folle mais malgré tout, cela m'a aidé à m'en souvenir encore aujourd'hui). [/citation]

Tout est bon pour retenir ses cours. Je serais vraiment curieux de savoir ce que vous avez

dessiné en histoire du droit.

[citation] Et il s'est avéré que j'ai retenu beaucoup plus facilement les cours que j'avais copié à la main ! Ceux copiés à l'ordinateur me demandaient beaucoup plus de temps pour les apprendre. [/citation]

J'étais exactement comme vous. C'est pour ça que je rejoins totalement Louis lorsqu'il parle de la mémoire calligraphique

[citation] Un exemple, mon cours concernant les différentes institutions judiciaires a été entièrement transformé en une dizaine de schémas explicatifs [/citation]

Décidément les schémas et vous, c'est une véritable histoire d'amour [smile3]

Plus sérieusement, vous avez une bonne méthode de travail. Continuez comme cela !

Par **LouisDD**, le **11/07/2017 à 11:59**

Salut

En effet votre méthode de travail est intéressante, c'est super de la partager avec nous.

Les schémas quand ils sont bien faits sont très pratiques et permettent sans aucun doute de remplacer des fiches synthétiques( surtout si l'on memorise bien visuellement). Continuez ainsi et n'hésitez pas a faire part de vos experiences concernant votre methode de travail !

A plus

Par **guizmo2145**, le **11/07/2017 à 18:36**

Bonjour,

Ma méthode de travail est assez simpliste mais elle porte ses fruits pour moi donc si elle peut servir à d'autres, je suis ravi de la partager. Je l'ai commencé en première année car la première année était une année test durant laquelle j'ai essayé toutes les méthodes pour voir laquelle me correspondait le plus.

Je prends les cours sur ordinateur, je note TOUT ce qui est dit, vraiment tout. Lorsqu'une anecdote est racontée j'essaye d'en saisir les passages importants et l'intègre à mon cours

afin de ponctuer celui-ci par des interludes et ne pas laisser uniquement du droit pur.

A la fin de la journée ou si j'ai le temps durant une pause entre deux cours, je relis les cours du jour en prenant soin de mettre en gras / souligner / surligner ce qui est important ; je ne m'impose pas un code spécial pour les couleurs cependant, je ne me sers que de trois couleurs que j'alterne selon mes envies pour rendre mes cours "appétissant" à lire.

Quand vient le weekend, je relis les cours **ENTIÈREMENT** en choisissant soit le samedi soit le dimanche pour m'y atteler. C'est une tâche aisée en début de semestre, beaucoup moins en fin de semestre lorsque chaque cours est dense mais je m'y tiens et si nécessaire je relis les cours restants le dimanche.

Pour ce qui est de la relecture, j'ai compris depuis la deuxième année que ma mémoire auditive et bien plus développée que ma mémoire visuelle, c'est pourquoi je met le cours au format MP3 vient mon ordinateur en sélectionnant la vitesse de lecture, la voix et différents paramètres (MAC) et je lis tout en écoutant l'ordinateur lire le cours, ainsi je fais travailler à la fois ma mémoire visuelle et ma mémoire auditive tout en observant un gain de temps non négligeable du fait de la vitesse programmée de lecture.

Pour ce qui est des travaux dirigés, ma méthode en première année consistait à faire d'un trait chaque TD mais je me suis rendu compte qu'un tel pic de concentration et de stress pour boucler ceux-ci dans les temps était préjudiciable pour le travail qui en ressortait j'ai donc choisi d'adopter une autre technique.

Lorsque les chargés de TD distribuent la plaquette, le soir même je lis les arrêts à tête reposée, sans surligner ni rien. Le lendemain, durant mes temps libres, je relis les arrêts cette fois en surlignant les éléments importants et en notant en marge des notions à voir ou à chercher. Le soir même, je relis le cours portant sur le thème du TD distribué et je bouquine dans mes manuels. Enfin, le jour suivant, selon le type d'exercice, j'accorde entre 1 et 2 heures pour faire des résumés des arrêts de la plaquette et entre 3 et 6 heures pour faire l'exercice demandé.

Je veille à diminuer au fur et à mesure le temps que je me donne pour faire l'exercice demandé pour que les exercices des trois dernières séances soient faits dans un temps similaire à celui de l'épreuve finale, ainsi en rationnant mon temps, j'apprends à l'utiliser utilement et rentre dans les conditions d'examen.

Concernant les galops d'essai qui généralement pour moi arrivent vers la 7ème séance de travaux dirigés soit une semaine ou deux après les vacances (Toussaint / février), je me réserve cinq jours dans les vacances que je divise en deux, soit deux jours et demi pour réviser une matière à TD. Généralement, je me garde une demi journée (et plus si nécessaire) pour relire les travaux dirigés et deux jours pour revoir le cours magistral.

Enfin concernant les partiels, avec le fonctionnement de relecture chaque weekend de chaque cours, les révisions ne sont pas insurmontables ; je n'apprend pas mais n'effectue que des relectures de mes cours, sans faire de fiches de ceux-ci. Ce n'est que l'avant veille ou la veille d'un partiel en question que j'écoute le cours au format MP3 à un rythme plus lent et que je note de manière manuscrite les idées principales de sorte à avoir 2 feuilles recto verso maximum par cours. Le temps restant avant l'épreuve consiste à relire cette feuille qui finalement ne contient que les détails que je n'ai pas encore parfaitement assimilés ou les

grandes lignes me permettant de m'orienter dans le cours.

J'espère que ma méthode sera utile à quiconque trouvera le temps de la lire et qu'elle vous apportera la réussite

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/07/2017** à **08:10**

Bonjour

Excellent méthode, rien à redire !

Par **guizmo2145**, le **14/07/2017** à **02:31**

Merci Isidore !

Par **azul**, le **10/08/2017** à **11:33**

[citation]Tout est bon pour retenir ses cours. Je serais vraiment curieux de savoir ce que vous avez dessiné en histoire du droit. [/citation]

En histoire du droit, j'avais beaucoup de citations à retenir qui venaient la plupart du temps des mêmes auteurs ou hommes politiques donc je dessinais par exemple directement les personnages et je mettais des bulles à côté pour chaque citation.  
C'est toujours plus ludique [smile3]

[citation] je met le cours au format MP3 vient mon ordinateur en sélectionnant la vitesse de lecture, la voix et différents paramètres (MAC) et je lis tout en écoutant l'ordinateur lire le cours, ainsi je fais travailler à la fois ma mémoire visuelle et ma mémoire auditive tout en observant un gain de temps non négligeable du fait de la vitesse programmée de lecture.[/citation]

C'est vraiment une super idée ça pour ceux qui ont une mémoire auditive !

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/08/2017** à **07:31**

Bonjour

[citation] je dessinais par exemple directement les personnages et je mettais des bulles à côté pour chaque citation.  
C'est toujours plus ludique[/citation]

Votre méthode est vraiment originale

Parfois les méthodes les plus étranges sont les plus efficaces

Méthode <https://www.youtube.com/watch?v=QZOAQ0Rhv64>

Explication <https://www.youtube.com/watch?v=SAGvGSuID8k>

[smile4]

Par **guizmo2145**, le **13/08/2017 à 11:14**

Merci Azul, je trouve aussi que l'idée est bonne héhé !

Par **Avitel**, le **23/09/2017 à 16:58**

Bonjour à tous,

Je tiens à vous faire part de ma méthode de travail qui sera un peu surprenante mais je tiens à la partager avec les nouveaux. Je précise avant toute chose qu'elle fonctionne, je n'ai jamais redoublé, mention à ma licence (bon, mention AB ce n'est pas excellent mais j'en suis plutôt fier).

Mon post ne s'attache pas qu'à la méthode de travail à proprement dit, c'est un tout, une attitude à avoir qui n'a pas forcément été développé auparavant.

De prime abord, faites des soirées. Quand vous n'avez pas trop de boulot, dès que vous le pouvez (évités pdt les partiels) mais sortez. Buvez, amusez-vous tant que vous le pouvez. Sortez avec des filles / gars, ayez une vie amoureuse / sexuelle épanouie.

C'est l'un des points essentiels. Vos relations durant ces années, ça sera la meilleure chose qui puisse vous arriver. Ils seront une source intarissable de motivation tout au long de l'année. Mais entourez-vous des bonnes personnes. Il y a tellement de personnes enrichissantes en droit, apprenez des autres. Il ne faut pas culpabiliser de sortir, on a besoin de ces temps de pause. Profitez tout simplement.

Deuxième point, intéressez-vous à tout (pas qu'au droit). A l'art, à la littérature, à la politique, que sais-je .. Regardez les informations, les journaux, découvrez-vous de nouvelles passions. Il faut être curieux de tout "Stay hungry, stay foolish" (Steve Jobs).

Un point connexe à celui-ci, faites du sport si vous le pouvez. Avec un cadre tout de même restreint (quelques heures par semaine), mais ça vous fera une réelle bouffée d'air frais pendant votre semaine.

Troisième point, qui vient un peu ponctuer ce qui a été dit préalablement : votre vie ne se résume pas au droit. Oui, une fois pris dans le processus ça va devenir quelque chose d'obsessionnel. Mais, il ne faut pas en faire une montagne. Restez humble et donnez-vous des objectifs. Pas simplement d'avoir la moyenne, voyez les choses en grand (sans trop en faire). C'est un peu niais mais faites vos projets en silence. Ne devenez pas une pastèque

ambulante.

Enfin, une fois avoir intégré ces informations. Bossez, comme un malade. Faites des fiches / Parlez à haute voix pour apprendre / Lisez, relisez les cours. Vous devez maîtriser vos cours sur le bout des doigts. IL n'y a pas de meilleures méthodes, suivez votre instinct vraiment. N'écoutez pas forcément ce qui ont l'air très confiant, ceux qui clament haut et fort qu'ils sont au point partout. Suivez simplement vos objectifs et vous devez être au point le Jour J, c'est tout.

Soyez un chien de la casse. C'est à dire, il faut toujours avec cet esprit de vainqueur, vouloir être bon dans ce que vous faites. Trouvez naturellement votre voix et soyez (très) bon là-dedans. Si vous aimez le droit administratif, que vous avez des atomes crochues avec la matière, il faut en profiter et se donner à fond. Je pense que vous connaissez tous un champion / vainqueur / quelqu'un qui vous inspire, .. prenez exemple sur lui et bâtissez vous par rapport à ça. Devenez cette personne, qu'importe ce que les autres vous diront, après les exams il faudra être fier de vous.

Je crois avoir fait le tour de ce que je voulais dire, j'espère que vous avez compris la globalité du message. En somme, la fac de droit comprend du travail (beaucoup certes) mais aussi une vie sociale / amoureuse / de la culture générale, des rencontres, des inspirations... Je pense qu'une vie saine ne se résume pas qu'au travail (pour les années licences en tout cas).

Par **LouisDD**, le **23/09/2017** à **20:28**

Salut !

C'est super de partager avec nous cette méthode de travail qui n'est pas si surprenante que ça rassurez-vous !

Un grand merci à vous, et bonne continuation !

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2017** à **07:52**

Bonjour

Avitez je vous rejoins totalement lorsque vous dites qu'il faut sortir, se faire des ami(es), avoir des activités extra universitaires. En effet, il est très important de faire des breaks pour ne pas saturer.

En revanche, je ne suis pas très friand de votre laïus sur la consommation d'alcool. On va peut-être me traiter de gros ringard (pour rester poli), mais on peut faire une soirée en buvant modérément.

Et on va encore me traiter de gros ringard, mais je me sens obligé de faire ce point de prévention : assurez vous toujours que la personne qui prendra le volant soit sobre. Le mieux

étant de la désigner avant la soirée et de faire en sorte que ce ne soit pas toujours la même. Important aussi assurez vous que cette personne ait le permis [smile4]

[citation] ayez une vie amoureuse / sexuelle épanouie. [/citation]

Pas la peine de faire un topo sur le préservatif.

Quoique <http://www.studyrama.com/vie-etudiante/sante-se-protoger/sexualite-et-contraception/quand-on-le-fait-on-le-met-la-nouvelle-campagne-de-101975>

[smile3]

Par **Visiteur**, le **24/09/2017** à **11:46**

bonjour

>je dessinais par exemple directement les personnages et je mettais des bulles à côté pour chaque citation.

ca devait prendre du temps de dessiner des personnages dans tous les cours surtout en M2 où il y a beaucoup de choses à gérer en même temps comme par exemple le mémoire, les cours, le stage.

Certaines vidéos de motion design sont intéressantes même si c'est de la vulgarisation juridique

<https://www.youtube.com/watch?v=PH1Slicklgg>

En droit il semble important d'avoir l'esprit critique et de vérifier ses sources surtout pour la nouvelle génération qui utilise beaucoup le web ce que cet article illustre bien.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/03/23/01016-20120323ARTFIG00454-triche-un-prof-de-francais-piege-ses-eleves-sur-le-net.php>

Parfois aussi les étudiants lisent en transversal un document et se lancent trop vite dans la rédaction.

Quand j'étais au collège ma prof de maths avait une approche intéressante en apprenant à raisonner en vision globale. Elle nous avait donné un problème à résoudre en disant de bien lire le document et à la fin du problème il était marqué si vous avez lu jusqu'ici, je vous demande de ne pas résoudre ce problème. Et pas mal de gens n'ont pas lu en entier et donc ne comprenaient pas que les autres avaient déjà terminé.

Le droit apprend à raisonner sur du long terme et que la solution qui paraît la plus évidente n'est pas toujours la meilleure. Par exemple certains clients cherchent ce qui est avantageux fiscalement sur du court terme sauf qu'au décès ça leur coûtera plus cher. Un profit direct n'est pas forcément un bon investissement sur long terme.

Par **Aube**, le **04/06/2019** à **08:20**

Merci de nous faire partager tout ça ! Alors pour ma part ce qui m'aide beaucoup je l'ai remarqué, ce sont les citations d'hommes d'histoire... c'est bizarre mais c'est comme ça. Ex : "C'est le même marteau qui frappe..." Arrivée chez moi je saute sur internet et je fais des fouilles sur le mec, la période, qui il fréquentait, sous quel régime... Bref j'arrive à faire des liens assez solides pour ma part sur le sujet et du coup dès que j'arrive à faire un focus de ce genre sur un cours pour moi c'est le top. Seul inconvénient : je perds pas mal de temps à approfondir des sujets "hors sujet" pour le moment en quelque sorte, mais ma mémoire est faite comme ça. Sinon j'ai un gros souci avec les dates d'arrêt et en plus, franchement à part des article genre art. 16, 89 et quelques autres incontournables j'ai un mal incroyable à retenir les chiffres... Cela m'a posé un vrai souci pendant les partiels. Je viens de terminer et j'ai eu l'année mais à part un 15 en écrit (constit), j'ai tourné autour de 10-13 (écrits et oraux confondus, toutes matières). Ce souci pour retenir les chiffres m'inquiète pour l'année prochaine. Pour le moment pour ce qui est de l'écrit ou du clavier en fin de compte je m'adapte au genre de prof. Par exemple en administratif on a eu la moitié de programme de l'année par mail puisqu'il a été absent souvent. Du coup après plusieurs lectures je retravaillé l'ensemble en faisant des fiches sur les grands thèmes. impression, surlignage etc... à l'ordinateur ! Pour les autres matières j'ai mixé les 2 techniques pour voir mais manifestement j'ai mieux retenu les schémas sur ordi fait après les cours. Je me sers pas mal de Evernote qui est extra pour faire des carnets de fiches et de lthoughts (mindmap). Je rejoint la personne plus haut qui faisait des petits dessins : super efficace pour moi aussi ! J'ajoute des liens internet sur des focus, des petits schémas... Ensuite un truc qui marche bien pour moi : les podcasts et émissions que j'écoute en faisant autre chose (trajets, ménage, repas...) Par contre si quelqu'un a une idée pour retenir les articles je suis preneuse... je dois absolument passer l'été à rattraper ce retard ! Une belle journée à tous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2019** à **07:50**

Bonjour

[citation] art. 16, 89 et quelques autres incontournables j'ai un mal incroyable à retenir les chiffres [/citation]

Je vous rassure ça ne sert à rien de connaître des articles par cœur.  
Surtout ceux des codes qui peuvent très bien être modifiés, supprimés ou déplacés.

En revanche, en droit administratif il est important de retenir les arrêts du Conseil d'État (nom année principe) car c'est une matière prétorienne.

Par **Aube**, le **05/06/2019** à **08:02**

Je sais bien ! Je prévois de passer l'été justement sur les grands arrêts... mais pour le code civil je me sentais un peu idiote y'en a certains qui sortaient tranquillement tous les articles :)))

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2019** à **08:09**

Cela ne sert strictement à rien !  
Le plus important est de savoir se repérer dans le code civil.

Par **Ghyunaz**, le **05/07/2019** à **12:03**

J'aime bien voir les différentes méthodes de travail des personnes. Merci pour votre méthode.

Concernant l'ordinateur... La meilleure méthode pour apprendre et retenir, d'après les études, est de faire des prises de note et des révisions. Car la prise de note permet de s'appropriier le cours et mettre ses propres mots dessus. Il faut également se tester.

Personnellement, je fonctionne à l'ordinateur et après j'imprime mes cours. Mais pour le droit, je vais devoir vraiment trouver une autre méthode pour ne pas être dépasser et mieux apprendre.

Par **LouisDD**, le **05/07/2019** à **12:43**

Si l'ordinateur vous convenait jusqu'alors pourquoi changer ?

Par **Ghyunaz**, le **05/07/2019** à **15:11**

L'ordinateur je le garde, c'est ma méthode d'après qu'il faut que je change. Surtout être régulière.

Par **LouisDD**, le **06/07/2019** à **19:42**

Ah j'avais mal compris !  
Effectivement être régulière vous apportera beaucoup !

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2019** à **14:58**

Bonjour

Je partage un article du figaro étudiant [https://etudiant.lefigaro.fr/article/7-conseils-pour-reussir-ses-examens\\_8a582980-53a4-11e8-a48f-fa54ba6b80b8/](https://etudiant.lefigaro.fr/article/7-conseils-pour-reussir-ses-examens_8a582980-53a4-11e8-a48f-fa54ba6b80b8/)

Les conseils sont donnés par une étudiante en école d'ingénieur mais ils sont très pertinents et pleins de bon sens, on peut les appliquer dans toute filière.

Par **Le Lunaire**, le **24/09/2019** à **19:27**

Merci LouisDD de m'avoir fais venir jusqu'ici.

Alors en ce qui,me concerne c'est très simple je suis à l'ancienne il y,a rien de mieux,

\* Assister et participer au cours magistral la base.

\* Apres mon cours je vais à la bu avant de manger un petit truc et respirez 5 min.

\* Je me pose dans un air de travail je met mes écouteurs et je commence une fois d'abord par juste relire ce que j'ai écrit. (en écoutant de la music tranquillement genre Listz ou Tchaïkovski)

\* Une fois ma lecture finis je lève ma tête, respire et me dis, "est ce que tu sais maintenant de quoi parles ce que tu as lu?"

\* A ce moment là j'essaye donc de me faire un cours magistral à moi-même dans mon esprit en essayant de me dire le plus de chose le plus clairement possible sans lire mon cours.

\* Puis à laide de mon cours je fais de belles petites fiches avec des sigles des abréviations des petites flèches, vraiment dans le calme et de façon à me MEGA approprié le cours de façon à ce que je retranscrit ça avec MES mots et MES tournures de phrases. C'est d'ailleurs à ce moment où je trouve que mon sens critique se développe le plus car je prend bien le temps d'assimiler les choses. Points par points.

\* Apres ça de fait, je me tape un petit fou rire en mode "Bon il est 20h mais qu'est-ce qu'il se passe là?"

\* Alors je décide de rentrer à défaut de sortir mon sac de couchage pour le poser devant les portes de la BU.

Puis sur le chemin du retour, je me dis que je nai pas fais tout cela pour rien car métaphysiquement ca se sent. Ca se sent que l'apprentissage se fait, et je trouve que ça c'est comme une sorte de drogue.

Voilà voilà ma petites expériences. Les votre sont tout aussi incroyables je vous rassure tous et toutes. :)

Par **Le Lunaire**, le **24/09/2019** à **19:31**

Puis, autant pour moi, concernant mes td, c'est aussi simple.

Je bosse une grosse partie à la bu. Dissert commentaire d'arrêt, commentaire d'article, fiche d'arrêt, tout ça là. Tout est fait à la bu sur une feuille dans laquelle j'écris vraiment la grosse base, les gros axes (dans lesquelles je met en bref le titre des partis), puis le samedi le boulot doit être fais avant 23h59. c'est ma règle d'or car le dimanche c'est sacré :) le dimanche soir aussi je relis mon ou mes td histoire de me rafraîchir la mémoire puisque généralement je

vais me balader, courir, ou autres quand il fait beau !

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2019** à **08:30**

Bonjour

Un grand merci pour avoir partager votre méthode de travail qui est formidable !

Par **LouisDD**, le **25/09/2019** à **11:28**

Salut

Effectivement celle-ci respire la simplicité, l'efficacité, on sent que derrière il y a du vécu et du résultat ! Un grand merci pour ta contribution à ce sujet qui en inspire plus d'un et en rassure d'autres (quand même 29 400 vues... très pratique cet outil statistique...)

Aha si seulement le dimanche pouvait encore (pour moi et tant d'autres) rester sacré...

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2019** à **11:47**

En effet, ce sujet est une véritable mine d'or pour les nouveaux étudiants. Ils peuvent constater qu'il n'existe pas qu'une seule méthode de travail. Cependant, toutes les méthodes de travail obéissent aux mêmes principes :

- Relire régulièrement ses cours
- Faire entièrement ses TD et participer activement lors des corrections
- Penser à faire des breaks pour ne pas saturer.

Par **Le Lunaire**, le **25/09/2019** à **14:15**

Pitié @LouisDD ne me dis pas que je vais devoir à l'avenir me résoudre à supprimer ma vanité physique du dimanche pour bosser. pas caaaaaaaa :(

Par **LouisDD**, le **28/09/2019** à **12:21**

Salut à tous et toutes !

Petite mise à jour de ce sujet ! Simple ajout de liens vers les diverses méthodologies des exos juridiques, et surtout vous avez droit à un petit retour d'expérience, je suis maintenant en M1, des choses ont changé, des précisions sont utilement apportées... bref l'expérience d'un vieux !

Encore merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce sujet, qui permet à un grand nombre d'étudiant d'être orienté dans leur recherche d'une méthode de travail ou même d'être rassuré de voir que leur méthode marche pour d'autre...

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/09/2019** à **13:34**

Salut

Merci surtout à toi d'avoir créé ce sujet et de le tenir à jour !

Tu fais bien de parler du lien entre les matières car peu d'étudiants ont ce réflexe.

Je me rappelle d'un contrôle continu que j'avais mis en droit bancaire qui nécessitait de maîtriser certains éléments de droits des obligations et d'introduction au droit.

Une étudiante a osé me dire "Mais monsieur on est en droit bancaire, je ne comprends pas pourquoi vous nous mettez des trucs de droits des oblig".

J'imagine la même réaction d'un(e) avocat(e) devant un(e) magistrat(e) "Je rappelle que nous sommes face à un litige de droit bancaire et non de droit des obligations, il n'est donc pas nécessaire de vérifier la capacité et le consentement des parties".

Je rebondis également sur ton point sur l'utilisation du Code civil. Toujours en droit bancaire (mais pas la même étudiante je tiens à le préciser), j'ai vu un cas pratique entièrement résolu sans qu'il ne soit cité une quelconque disposition législative ou jurisprudence.

Bref, dans sa majeure l'étudiante ne faisait que recracher son cours. J'ai enlevé des points pour non respect de la méthodologie car un cas pratique ce n'est pas une question de cours !!!

Par **LouisDD**, le **28/09/2019** à **14:16**

Et au delà de recracher son cours, à mon sens un **professionnel** du droit qui ne s'en remet qu'à du par cœur et non aux textes dument tenus à jour commet là une faute des plus déplorable. C'est ce que m'avait dit la Procureure auprès de qui j'ai effectué un stage quand elle m'avait vu réviser la procédure pénale. Elle m'avait dit : surtout plus tard, ne te repose jamais sur tes connaissances. Tu dois utiliser les outils mis à ta disposition, sans quoi par exemple dans ce métier tu pourrais te retrouver avec une procédure entachée de nullité juste parce que dans ta tête le délai était de 2 mois mais depuis ça avait changé en 1 mois...

Conclusion : La frime ça fait classe devant le client et ses copains... quand le juge ou l'avocat adverse te pourrit parce que tu as fait le malin avec tes connaissances obsolètes ou incomplètes... c'est une toute autre sensation...

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/09/2019** à **07:45**

Bonjour

L'occasion de souligner à nouveau que, contrairement à la rumeur très répandue, le droit ce n'est absolument pas du par cœur !

Par **coco12**, le **06/10/2019** à **18:15**

Bonjour , merci pour ses précieux conseils.

Avez vous des manuels de préférence? Quelles revues conseillez vous ? Je suis étudiante en FOAD , et uniquement les cours en PDF, pas simple ..

Bonne soirée

Corinne

Par **LouisDD**, le **06/10/2019** à **21:14**

Salut !

Bienvenue parmi nous !!

Excusez ma question mais... c'est quoi FOAD ?

Vous trouverez dans la rubrique manuels et littératures juridiques des « ressentis » par rapport

à des manuels que j'ai utilisé !

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/10/2019** à **09:11**

Bonjour

FOAD = Formation ouverte à distance

Autrement dit, coco fait ses études à distance.

Avez-vous essayé de rejoindre un groupe de travail sur les réseaux sociaux ?

Sinon en manuel, pour la méthodologie, je vous conseille "Je veux réussir mon droit". Ensuite, pour les matières à TD (intro au droit, droit constit), je n'ai pas vraiment de préférence.

Par **LouisDD**, le **24/11/2019** à **19:41**

Bonsoir !

Ajout d'un lien qui devrait figurer ici depuis un moment (mais visiblement ça m'est sorti de la tête !)

<https://www.juristudiant.com/forum/conseils-et-astuces-apprehender-en-toute-serenite-ses-examens-t31126.html>

Bonne continuation à tous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/11/2019** à **07:44**

Bonjour

Merci pour cet ajout !

PS : Quand tu mets un lien pense à utiliser la fonction "insérer/modifier, un lien" (truc qui ressemble à un trombone en haut à gauche du cadre du message). Sans ça, ton lien ne sera pas cliquable. Je me suis permis de la faire pour le lien que tu viens d'ajouter.

Encore merci.

Par **LouisDD**, le **26/11/2019** à **09:45**

Salut

En fait c'est pas de la mauvaise volonté, c'est simplement que comme je suis surtout sur mon téléphone pour consulter le forum, y'a aucune fonction disponible à part le texte (et les [/] qui marchent encore....)

Du coup c'est un peu pénible....

Parce que sinon quand je peux être sur ordi, je mets le lien, avec un raccourci du texte affiché, et une couleur orangée !?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/11/2019** à **09:22**

Ou sinon, on contacte les développeurs pour voir s'ils peuvent rendre le site plus intuitif sur mobile ?

Par **LouisDD**, le **15/05/2020** à **14:31**

Bonjour !

En cette période de crise sanitaire, les méthodes de travail ont été confrontées à des éléments auxquels nous n'avions jamais vraiment pensé, tel que supporter à nouveau sa famille au domicile parental, oublier ses cours dans son logement étudiant, ou encore perdre l'accès aux ressources (BU...)

Je pense donc à titre de prochaine publication, enrichir ce post d'un lien conduisant directement à l'expérience tirée de cette situation qui espérons le restera inédite !

En attendant, un emploi du temps chargé d'examens (enfin du moins ceux qui sont maintenus) se profile, mais je ne peux résister à vous laisser avec une simple annonce, et vous propose donc (et « in english ») cet article, qui bien que concernant le management d'entreprise, est pour moi une belle explication de ma pensée de ce que doit être la façon de travailler en toute circonstance !!

<https://hbr.org/amp/2007/10/manage-your-energy-not-your-time>

Bon courage !

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/05/2020** à **11:37**

[quote]

ou encore perdre l'accès aux ressources (BU...)

[/quote]

Je me souviens que le dernier jour d'ouverture des Universités, les BU ont été quasiment vidés par de nombreux étudiants qui ont empruntés autant de livre qu'ils pouvaient. Vers la fin de la journée, certaines sections étaient encore plus vide que les rayons pâtes des supermarchés.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/05/2020** à **08:41**

Bonjour

Je parte cet article qui propose cinq conseils pour stimuler sa mémoire.

<https://www.caminteresse.fr/psychologie/memoire-voici-cinq-methodes-pour-tout-memoriser-11118984/>

Par **Snowflake**, le **12/09/2020** à **21:01**

Bonsoir tout le monde,

Toutes vos méthodes sont géniales ! Je suis jalouse ! Je me permets de vous exposer la mienne pour avoir des avis et les points à améliorer (il y a en sûrement pleins)

Personnellement, j'ai une mémoire auditive donc une grosse partie de l'apprentissage se fait pendant mes cours magistraux. Souvent, le professeur fait du blabla sur des choses complètes logiques (il les explique en long, en large et en travers alors que ce n'est pas nécessaire, du moins à mon sens.) donc j'en profite pour me remémorer ce qu'il a dit auparavant en le réentendant dans ma tête ou en relisant mes notes en chuchotant, ou même en arrangeant mon cours pour qu'il soit moins long. Je procède en enlevant des détails peu utiles, des explications à rallonge alors deux-trois phrases suffisent largement pour expliquer l'idée (même les professeurs disent qu'il ne faut pas trop argumenter au risque de se perdre ou de faire du hors-sujet alors). Lorsque le professeur a cité des personnages importants, je vais sur Internet et copie-coller les trois ou quatre premières lignes de leur page Wikipédia dans un tableau dédié aux auteurs et personnages importants, afin d'avoir quelques informations à leur sujet et pouvoir en parler lors d'une évaluation. Bien sûr, je garde les éléments importants et suffisant d'informations pour ne pas être à cours d'idées lors d'un contrôle et j'écoute le professeur pour éviter d'être perdue et en retard dans ma prise de notes.

Une fois chez moi, je lis mes cours à haute voix ou me rappelle le prof ou moi même en train de réciter la leçon. Je fais pareil chaque jour, pour chaque leçon, afin d'avoir tout en tête. Si j'ai un oubli, c'est souvent parce que je me mets la pression. Dans ce cas là, j'attends d'être

déstressée pour retrouver l'élément oublié. En général, il finit par revenir mais si je vois vraiment que je bloques, je jette un coup d'oeil à mon cours. Je fais aussi des fiches que je lis à voix haute (je peux tout à fait me débrouiller sans, mais il faut avouer que lorsqu'on part quelqu'un part cela prend moins de place qu'un ordinateur). Je n'aime pas utiliser les manuels (sauf si je vois que le prof ne dit vraiment rien en cours, qu'il a oublié un détail important ou que je n'arrive vraiment pas comprendre un passage) car généralement ils sont remplis d'informations, intéressantes certes, mais qui ne sont pas forcément indispensables ou qui sont déjà présentes dans mon cours (ou qui sont susceptibles de l'être). Toutefois, je m'en sers beaucoup pour les TD notamment pour les dissertations. Cela me permet donc d'avoir des informations supplémentaires au cas où je serais en panne d'idée (lors des partiels par exemple).

On me dit toujours de passer des heures et des heures à réviser, mais étrangement je n'en ai jamais besoin. J'ai remarqué que j'arrive à apprendre les choses rapidement et pour longtemps (ce que j'ai appris il y a deux mois m'est toujours en tête alors que je ne l'ai fait que "l'écouter" qu'une ou deux fois, en revanche il n'en va pas de même pour ce que j'ai appris en relisant mes cours). Je me demande cependant si je devrais pas me forcer à réviser pendant des heures. Aujourd'hui on m'a dit, il fallait travailler 7 h par jour la semaine et 15-18 h par jour le week-end si l'on veut réussir. Cela me paraît énorme mais je pense plaquer mes loisirs pour pouvoir appliquer ces consignes. Je n'ai en effet pas envie d'avoir mon année aux ratrapés comme cette année (bon ce n'était pas comme si j'avais eu en dessous de la moyenne dans chaque matière)

Je précise que je suis en L2.

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/09/2020 à 07:49

Bonjour

Un grand merci à snowflake d'avoir partagé sa méthode de travail.

[quote]

Je me demande cependant si je devrais pas me forcer à réviser pendant des heures

[/quote]

Surtout pas ! Comme vous l'indiquez vous avez une mémoire auditive, cela serait contreproductif. A la limite, vous pouvez vous enregistrer et vous réécouter plus souvent. Sachant que le moment clés c'est le soir juste avant de vous coucher.

Par **Snowflake**, le 13/09/2020 à 09:29

@Isidore Beautrelet : Est-ce vrai qu'il faut travailler pendant 7 h par jour chaque jour en semaine et 15-18 h par semaine comme j'ai pu lire/entendre de la part de beaucoup de personnes ?

Apparemment, si on ne fait pas 50 heures **grand minimum** de travail par semaine, on ne peut pas réussir. C'est en tout cas ce qu'on m'a dit ! Pourtant, même en prenant du temps pour apprendre et pour bien préparer mes TDs je n'ai pas l'impression de passer autant de temps par semaine sur mes cours !

Par **LouisDD**, le **13/09/2020 à 10:35**

Salut

Merci d'avoir partagé votre méthode de travail ! Avoir une mémoire auditive concède bien des avantages, dont celui, et on sent bien que vous le ressentez ainsi, de faire le plus gros de l'apprentissage durant les CM (d'où l'importance vitale d'aller en cours pour celles et ceux dans le même cas).

De mon ressenti, je pense que la charge de travail augmente petit à petit au fil des années, mais aussi au fur et à mesure que les semaines de cours s'enchaînent puisqu'il faut intégrer et maîtriser un ensemble qui se construit chaque heure de CM et à chaque TD.

Durant ma licence, j'arrivais quasiment tous les weekend à ne rien avoir à faire, il me suffisait d'être régulier en semaine, car comme indiqué dans mon post initial, bosser mes cours me prenait moitié moins de temps (au maximum) que la durée du CM (soit environ 14h max pour apprendre les cours) et environ 3-4h par TD (soit environ 8h par semaine) puisque le cours étant connu et souvent maîtrisé, je n'avais pas à trop chercher pour rédiger dissertations et commentaires d'arrêts ou pour résoudre des cas pratiques. De plus, à force de lire énormément d'arrêts entre mes TD et Juristudiant ET qqes revues juridiques, il ne m'a guère fallu de temps pour pouvoir en une lecture dresser la fiche d'un arrêt (et même de plus en plus le plan d'un commentaire...).

Enfin bref, de mon vécu (et en m1 c'était encore le cas), on peut garder une vie à côté, à conditions d'être régulier, et de ne pas travailler dans le vent. Comme le souligne Isidore, bosser vos cours de façon trop importante serait contreproductif vu votre type de mémoire, et en plus, un cours, ça ne s'apprend pas par cœur, ça se maîtrise.

Pour être plus anecdotique, j'ai validé licence et M1 à 14, pourtant, j'ai travaillé moins longtemps que beaucoup, avec des cours environ 50 à 75% plus courts : prise de note radicale, bonne mémoire auditive et excellente appropriation des mécanismes/concepts juridiques (TD, Juristudiant, etc).

Donc bosser oui mais efficacement et régulièrement, ne comptez pas les heures si vous pouvez être plus productif/ne vous inquiétez pas si vous dépassez le "quota"

Bonne continuation et au plaisir de vous lire.

Par **Snowflake**, le 13/09/2020 à 11:13

@ LouisDD : Effectivement 7 h par jour en semaine et 15-18 h par jour en week-end, cela me paraît énorme ! En comptant le temps de trajet en semaine, le temps de se préparer, de dormir suffisamment etc. cela ne laisse pas beaucoup de temps pour se détendre. D'autant plus que le samedi, j'ai cours d'équitation et me prend une bonne partie de mon après-midi. La solution sera peut-être de faire du droit pendant mon cours. ? . Idem lorsque je vais en ski pendant les vacances d'hiver ?

Surtout que relire mes cours ne me prennent pas des heures. Bon en même temps, j'enlève pas mal d'infos car, comme je l'ai dit, mes professeurs ont tendance à faire beaucoup trop de bla bla sur des détails, alors que quelques phrases suffiraient largement à tout expliquer, et qu'ils répètent souvent la même chose ( à mon sens, il faut argumenter, il est vrai, mais sans en faire trop sous peine d'être pénalisé, j'ai bien connu cela pendant toute ma scolarité, est-ce toutefois la chose qui faut faire ?). Quand j'entends des étudiants dire qu'ils passent 3-4 h à relire leur cours du jour, et ceci pour une seule leçon, je me demande comment ils font. Ou alors c'est moi qui lit super vite et eux qui sont de véritables escargots

J'ai d'autres petites questions. Mes professeurs et les livres de méthodologies que j'ai pu lire, ont toujours indiqués qu'une introduction d'une dissertation devait faire grand minimum une ou deux pages et que les parties devaient être beaucoup plus longues que l'introduction. Ce qui implique de faire au minimum 3-4 pages par partie (apparemment chacune d'entre elle doit faire environ deux fois l'introduction) et minimum 8-10 pages en tout ! Mais un jour, j'ai rendu une dissertation de 8 pages à l'ordinateur, en aérant bien ma copie et en écrivant en taille 12 et le professeur m'a reproché d'avoir beaucoup trop écrit et m'a à cet égard refusé de me noter ! Donc je suis un peu perdue.

En ce qui concerne mes TDs j'y passe beaucoup de temps et ai la manie d'écrire beaucoup trop parce que chez moi, une idée entraîne une ou plusieurs autres qui elles même entraînent une ou plusieurs autres, ce qui peut me faire tomber dans le hors-sujet ou rendre mon devoir beaucoup trop long. Mais en même temps, je trouve que certains professeurs nous en demande trop peu . Comment corriger ce défaut ?

Ma méthode de travail est elle bonne ou devrais-je changer des choses ?

Par **LouisDD**, le 13/09/2020 à 12:01

Re

Il faut se dire que certaines personnes ont besoin d'une quantité de travail énorme pour assimiler les cours ou pour travailler un TD, parfois simplement pour se rassurer ou ne pas culpabiliser de ne rien faire. A ne pas exclure que cela puisse jouer des tours à certains, parce qu'on finit par avoir l'esprit embrumé par trop de contenu, on peut avoir lu des approfondissements trop complexes/où il nous manque des éléments pour ne pas faire de raisonnements hâtifs. Généralement, les chargés de TD que j'ai eu n'attendaient pas des approfondissements ultra pointus, mais plus une bonne maîtrise des notions de base et une bonne capacité à jongler avec les notions et les raisonnements.

Mais comme vous le remarquez, une journée est incompressible, elle fait toujours 24h et il faut penser à dormir, manger, travailler et se détendre. Si le temps que vous passez à travailler (cours et TD) est suffisant pour vous en sortir, la méthode est celle qui vous correspond, il n'y a pas de recette miracle et encore moins de "minimum". Bien sûr, on peut toujours s'améliorer, admettons que vous soyez actuellement à 10-11, peut être qu'en trouvant un meilleur équilibre fac/bien-être vous pourriez monter d'une tranche ou plus dans la moyenne, etc.

Pour moi, une dissertation entre 12 et 14/20, c'est 4 pages grand max(une copie double...) (et des amis montent jusque 16+ avec la même quantité ou une page de plus), et c'est généralement parce que je ne prends pas tout le temps imparti en examen...

+/- 1 pages d'introduction qui est importante surtout la partie de problématisation (intérêt du sujet et problématique).

+/- 1.5 page par partie, où généralement mon I)A) et II)B) sont un peu plus courts mais rien de figé...

Ce n'est pas pour autant qu'il ne m'arrive pas de rendre 6 pages si j'avais de la matière : mais comme vous le dites plusieurs fois : quantité ne rime pas toujours avec qualité, et il vaut mieux être très concis mais précis et surtout répondre au sujet, plutôt que de divaguer, de réexpliquer plusieurs fois la même chose, d'exemplariser à outrance, etc...

De plus, lors de certains de mes examens, nos professeurs nous avaient expressément donné pour consigne de ne pas dépasser X pages (souvent 4-6 pages). Attention cependant, cela ne veut pas dire que le correcteur ne va pas tenir compte de la taille de votre écriture : si vous écrivez vraiment gros, il en tiendra compte. Un conseil : ne rendez pas un gros pavé sans aération sous prétexte que vous avez une limite en quantité (et c'est valable en général)

Concernant votre dernière interrogation, je pense y avoir répondu plus haut, en soit, faites ce

qu'on vous demande, le surplus de travail c'est du bonus pour vous, au risque de vous encombrer l'esprit, d'être insatisfait etc. Il ne faut pas arrêter de se poser des questions bien au contraire, mais plutôt les cibler sur l'essentiel. Cela vous évitera de "partir trop loin" en direction du H-S.

Bien à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2020** à **12:43**

Je rejoins Louis à 200 % ! ?

Par **Snowflake**, le **13/09/2020** à **15:45**

Je viens de tomber sur cet article : <https://memodroit.fr/temps-de-revisions-en-droit/>

A méditer pour tous ceux et celles qui disent travailler je ne sais combien d'heures par jour

Autre petite question pour les cours que je manques. C'est le cas chaque semaine car, allez savoir pourquoi, mais l'administration a eu la merveilleuse idée de me caser dans un TD qui a lieu en plein milieu d'un CM ! Je ne peux donc pas assister aux deux et vais bien entendu privilégier le TD. Malheureusement, je ne peux pas vraiment compter sur mes amis pour me prendre les cours (ils sont gentils mais pas très sérieux). Je pourrais bien entendu demander à quelqu'un d'autre, mais la personne risque de mettre des abréviations ce qui ne me convient pas forcément.

D'après ce que j'ai entendu, il n'est possible de changer de TD qu'en cas de force majeure (emploi dont les horaires ne conviennent pas, enfant(s) à sa charge...) mais je ne crois pas que ma raison en fasse partie.

Par **LouisDD**, le **14/09/2020** à **10:55**

Salut

Même si ça n'a pas l'air d'un cas de force majeure, essayer de voir pour changer de groupe de TD. Louper l'entièreté d'un cours, surtout vu votre type de mémoire, serait une surcharge de travail dont vous vous passerez bien.

Sinon, il ne faudra hésiter à demander le cours à un camarade quitte à devoir perdre un peu de temps à cause des abréviations etc.

Bon courage

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2021** à **12:34**

Bonjour

Il faut tout simplement se rendre sur les bases de données juridiques (Dalloz, Lexis, Lextenso ... ..)

Sinon en libre accès je vous recommande ce site

<https://www.leclubdesjuristes.com/>

Il y a aussi des articles intéressants sur Légavox. Mais il faut préciser que ce sont surtout des avocats (ce qui n'enlève rien à la qualité des articles, mais cela ne peut pas être considéré comme de la doctrine).

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/05/2022** à **11:58**

Bonjour

Avec pas moins de 7 étapes, on aurait pu penser que notre ami Louis avait fait le tour des problématiques au niveau de la méthode de travail.

Et bien non ! A la lecture du Figaro Etudiant, nous aurions oublié une question primordiale, qui hante les lycéens et les étudiants en cette période d'examen

[quote]

Comment préparer ses examens de manière écoresponsable?

[/quote]

[https://etudiant.lefigaro.fr/article/comment-preparer-ses-examens-de-maniere-ecoresponsable\\_25484e3e-cbb5-11ec-9d66-af032c7d17b8/](https://etudiant.lefigaro.fr/article/comment-preparer-ses-examens-de-maniere-ecoresponsable_25484e3e-cbb5-11ec-9d66-af032c7d17b8/)

?

Par **LouisDD**, le **20/05/2022** à **12:08**

Salut

Excellent !

Alors pour bien préparer mes examens j'utilise un sac en toile de jute, j'utilise de la poudre d'ocre comme encre et un bout de bambou comme "plume".

Évidemment je me rendais à mes examens en vélo ou à pieds (40km environ... Imaginez en décembre. Mais pas d'inquiétude bientôt le métro pour relier toutes les villes et villages de

France !)

Bien entendu, ma démarche de prise de note papier et l'utilisation de la lumière naturelle (révision entre 12h00 et 15h00 en hiver lol) me permet de ne pas recourir à l'électricité, pour la musique de concentration je chante a capella les arrêts en droit admin...

Y'a peut être plus urgent que faire culpabiliser des étudiants qui préparent leurs examens ahaha ? mais bon la presse est ce qu'elle est...

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/05/2022** à **12:34**

Pas mal Louis !

Qui sait peut-être qu'un jour, lorsqu'on chopera un étudiant avec des antisèches, il osera répondre : "Non je ne triche pas ! J'utilise le verso de mes fiches de cours comme brouillon ! Bande de climatosceptiques" ?

Par **Alexia45**, le **14/03/2023** à **17:39**

Bonjour à tous,

J'ai pu lire jusqu'à la fin et je vous remercie beaucoup pour ce partage, c'est vraiment gentil de votre part.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/03/2023** à **12:21**

Bonjour

Nous sommes ravis que ce sujet ait pu vous aider

Par **Fersi**, le **15/05/2023** à **17:31**

Bonjour Louis DD,

Concernant la prise de note des cours, des étudiants ont mis en place un système de référencement des subdivisions des parties et sous parties mais également aussi des points juridiques les plus importants de leurs cours et avec un système des renvois vers d'autres parties de leurs cours. Est-ce votre cas ? Appliquez vous une mise en page spécifique pour

vos titres et vos sous-titres de cours?

Je suis un ancien étudiant assez long à me mettre dans des conditions idéales pour apprendre mes cours et j'habite à une trentaine de kilomètres de ma faculté de droit la plus proche de ma résidence familiale. Dans cette mesure là me recommandez vous de travailler mes cours quand même chaque soir en soulignant et en surlignant les différents points de connaissances clés de mes cours malgré la fatigue de mon trajet quotidien entre mon logement et ma faculté de droit ou de m'organiser pour faire le travail entre deux horaires de cours magistraux pour pouvoir appliquer votre méthode de travail régulièrement et de manière productive ?

Les cours magistraux étant très denses. Y introduisez vous des points clés de connaissances en vous appuyant sur des manuels de cours dans toutes les petites matières en plus d'y ajouter les matières fondamentale à TD ? Les revues juridiques sont plus ou moins des revues juridiques spécialisées en fonction de la discipline juridique. Privilégiez vous davantage les revues juridiques spécialisées en fonction de la discipline juridique enseignée que les revues juridiques à vocations plus généralistes ? Quels éditeurs privilégiez vous ?

En vous remerciant par avance pour votre réponse.

Cordialement à vous.